

IN RMATIONS

CCRF

Déclaration liminaire CCRF-FO

GT directionnel du 24 mai 2017

Très brièvement, en liminaire à ce GT, le syndicat CCRF-FO souhaite rappeler son positionnement concernant les trois sujets à l'ordre du jour :

✚ Le sujet de la **mobilité**, abordé dans le cadre de la **mise en place de Conseillers Mobilité Carrière au sein de la DGCCRF**, nous amène à dénoncer l'Ordonnance n°2017-543 du 13 avril 2017 portant diverses mesures relatives à la mobilité dans la fonction publique, qui bouleverse le statut général afin de «favoriser la mobilité à l'intérieur de chaque fonction publique et entre les 3 fonctions publiques».

Il s'agit d'une attaque supplémentaire contre les statuts particuliers et cadres d'emploi des fonctionnaires, avec l'annonce de cadres communs ou dispositions communes à des corps de différents versants de la Fonction publique, pour **transformer les fonctionnaires en agents polyvalents et interchangeables**.

L'article 1^{er} de l'ordonnance dispose en effet que des nominations ou des promotions dans un grade pourront être prononcées pour pourvoir un emploi vacant dans l'un des corps ou cadres d'emploi régis par des dispositions identiques.

Après avoir décrété la déconcentration des pouvoirs au profit des Préfets de région, la transformation de la DGAFP en « DRH de l'Etat », renforçant la gestion interministérielle des effectifs, emplois et compétences, **c'est un nouveau coup de force brutal qui a été porté contre le Statut général de la Fonction Publique, par ordonnance !**

✚ Concernant **Alim'confiance**, bien au-delà de la problématique d'une note de service DGCCRF peu claire, l'effet fortement trompeur de l'annonce de transparence des contrôles, ce qui est un comble pour la DGCCRF, est **LE** véritable problème, qui risque d'être dévastateur pour l'image du service public.

Les consommateurs s'apercevront très rapidement que peu d'établissements sont, en réalité, contrôlés et que les résultats affichés ne correspondent pas vraiment à la réalité !

CCRF-FO exige le retrait immédiat du dispositif Alim'confiance.

✚ Quant au fameux **indicateur de performance**, qui mesure la productivité des troupes décimées de la DGCCRF, notre Direction Générale a fait le choix d'amplifier la course aux bûchettes et la pression mise sur les agents.

Contrairement à ce que vous avez affirmé, de nombreux agents font l'objet d'une évaluation basée sur les chiffres et les techniques de culpabilisation et de division que **CCRF-FO** dénonce depuis des mois vont bon train !

La révision des indicateurs est une nécessité, qui doit passer par une diminution significative de leur nombre et être axée sur la qualité des contrôles.

CCRF-FO exige le retrait de l'indicateur de productivité.

